

CSA : appel aux candidatures pour l'édition d'un service de TV locale en région parisienne

Dans le cadre de la consultation publique lancée le 16 juillet 2020, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a décidé de lancer un appel aux candidatures pour l'édition d'un service de télévision à vocation locale diffusé à temps partiel entre 6 heures et 9 heures du matin sur la TNT en région parisienne.

La décision est disponible ici.